Image not found or type unknown

Transformation d'une voie communale en impasse.

Par **renegillot**, le **08/02/2022** à **21:45**

Bonjour,

Je suis agriculteur exploitant. Certains de mes terrains autour d'un village traversé d'une route communale, cette derniere crée un racourci d'une départementale et une nationale, ce qui entraîne une gène pour les habitants. La mairie, dans un soucis d'être à l'écoute, a proposé, entre autres, la transformation de la route en impasse.

Est-ce légal.

Merci.

Par **Tisuisse**, le **09/02/2022** à **08:08**

Bonjour,

La voirie étant communale, le Conseil Municipal peut très bien prendre cette mesure puisque cette voirie en impasse resterait communale. Si cela vous oblige à faire un détour pour acéder à vos champs, il faudra vous y faire.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés